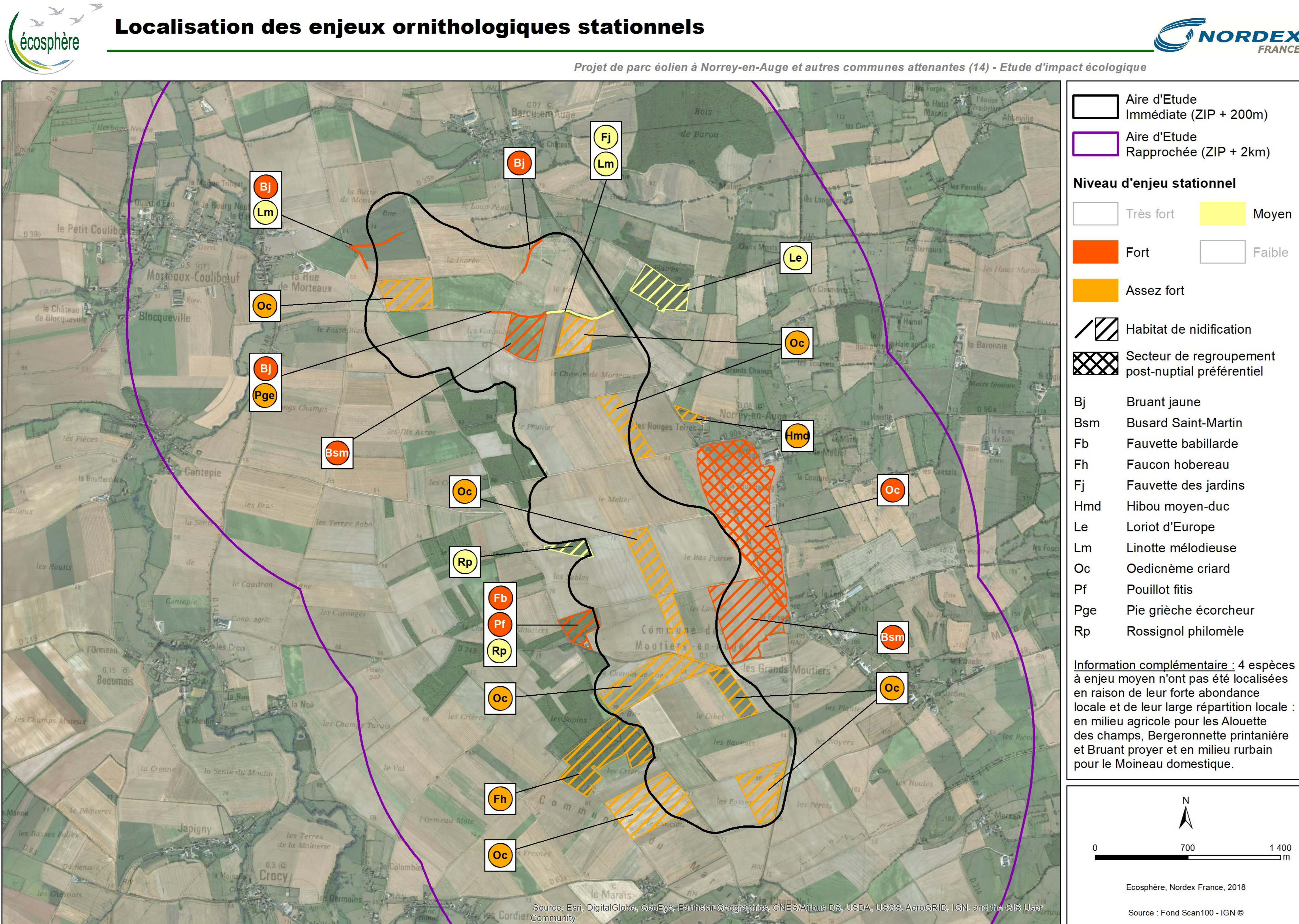


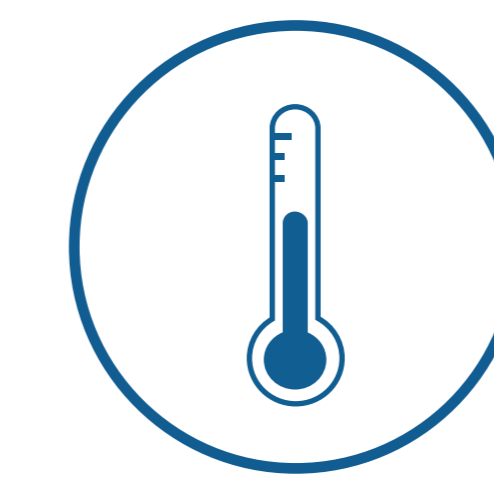
LES ÉTATS INITIAUX DES ÉTUDES

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

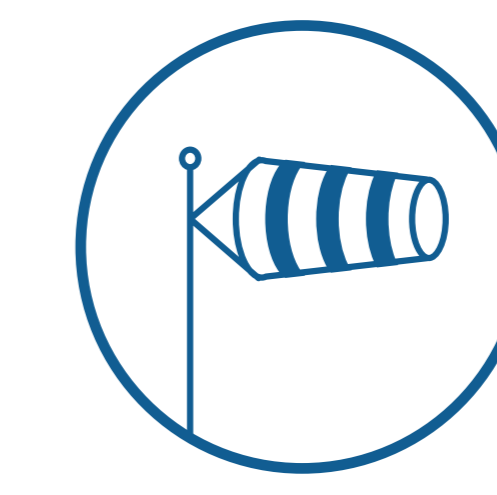


POTENTIEL ÉOLIEN

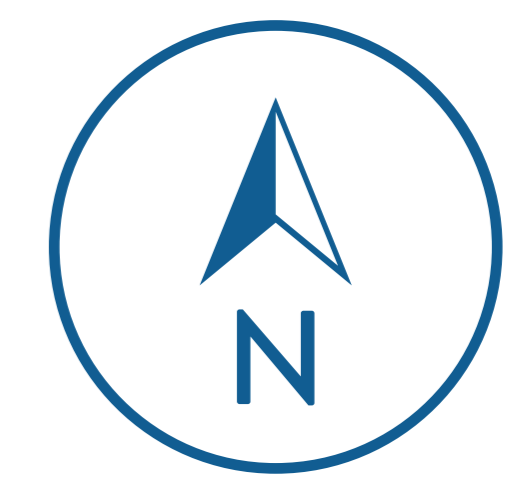
Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, une étude du potentiel en vent est réalisée. L'étude du potentiel éolien permet de mesurer sur un an minimum :



La température



La vitesse du vent

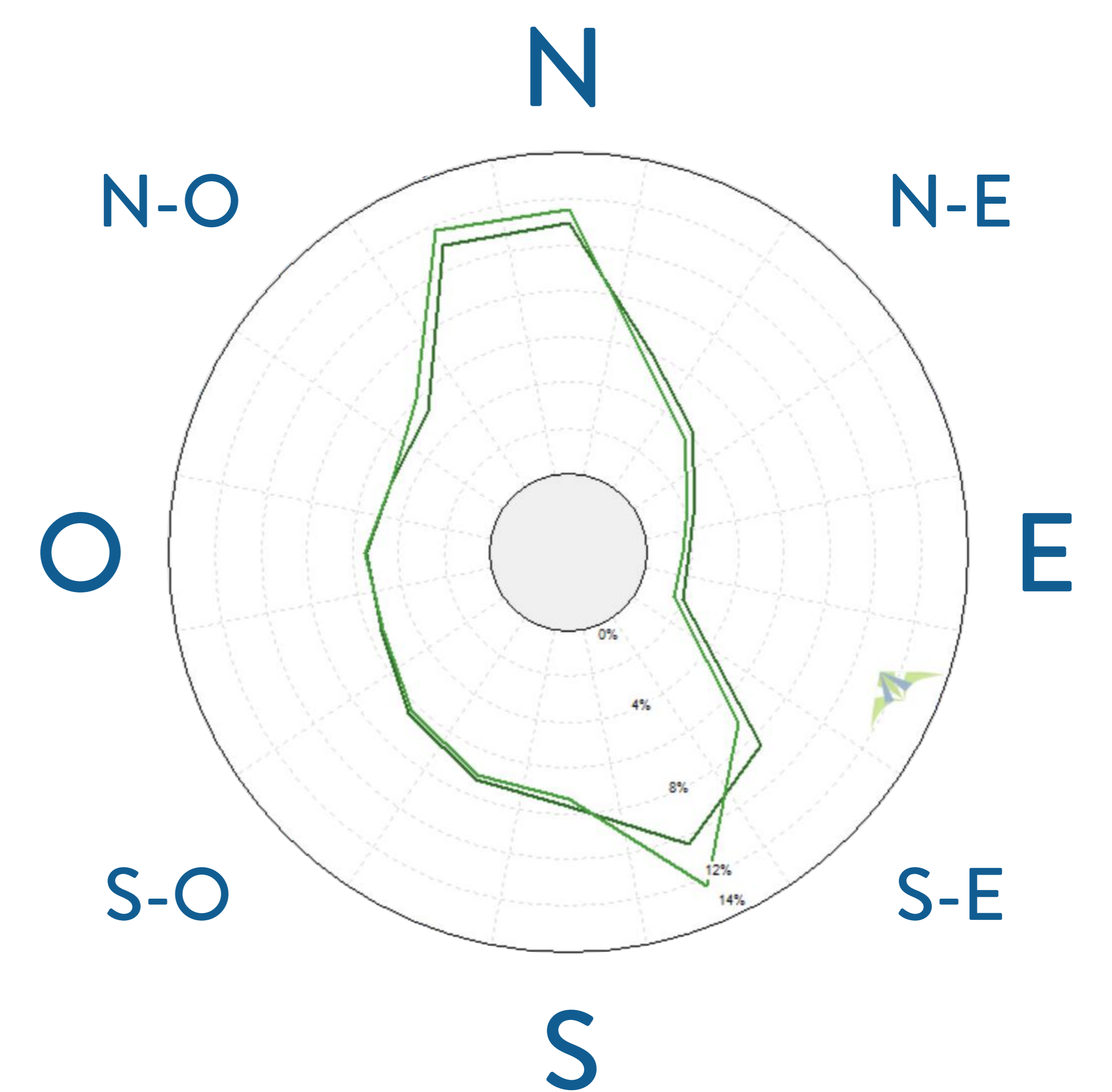


La direction du vent

Étude de potentiel vent :

Ces mesures permettent d'envisager plus précisément les estimations de production des éoliennes et d'affiner la trame d'implantation afin d'éviter les effets de sillage. Corréliées aux données de Météo France, cela nous permet de calculer la production moyenne sur l'ensemble de l'exploitation du parc.

**ROSE DES VENTS OBTENUE
À PARTIR DU MÂT DE MESURE**
sur une période de 10 mois.



ÉTAT INITIAL :

Finalisation de l'état initial.

Les enjeux :

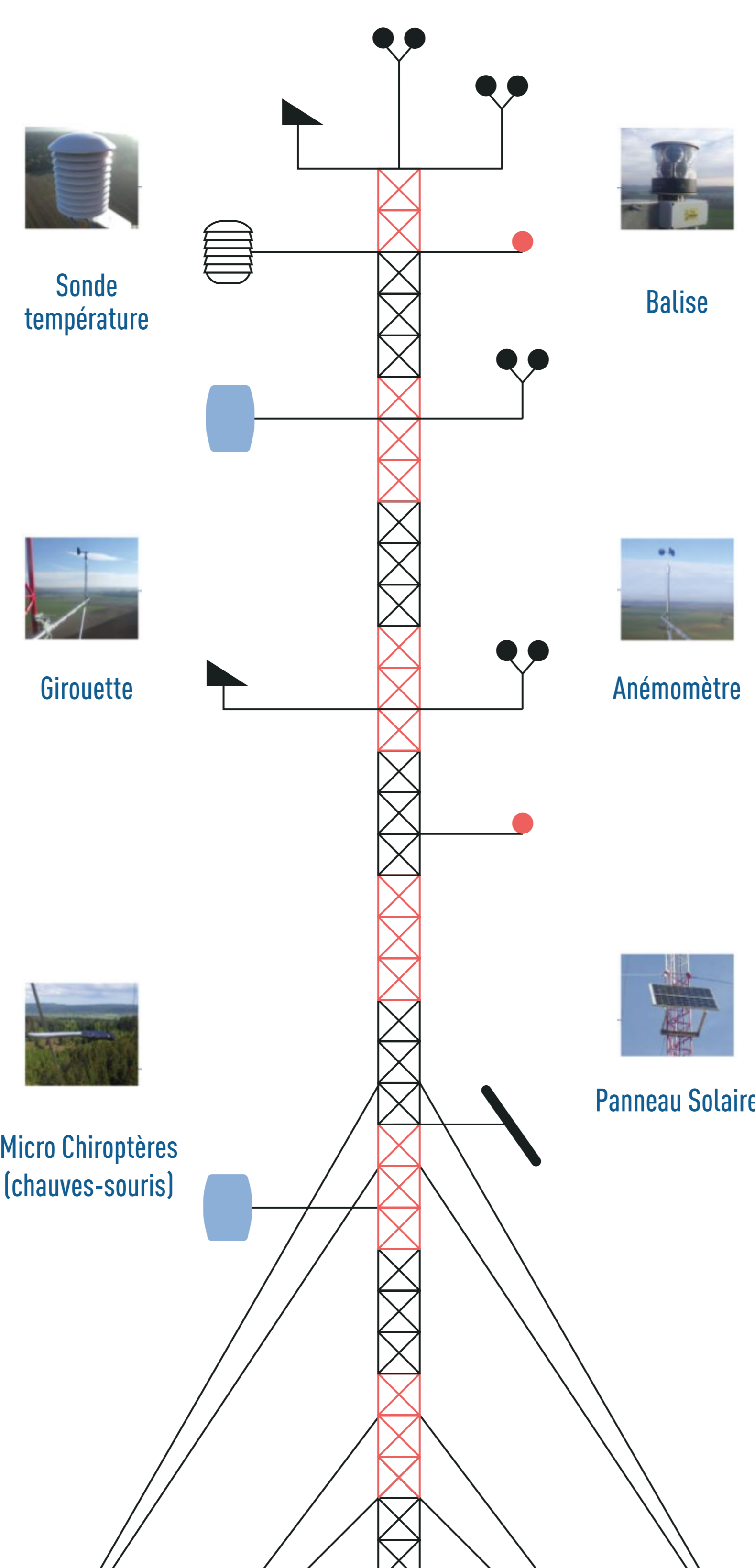
- Espèces trouvées : Bruants jaunes, Busards Saint-Martin, Œdicnèmes Criards
- Forte activité des chauves-souris au niveau des boisements et des bourgs.

L'étude d'impact environnementale sera pour le printemps 2019.

PRÉCONISATION :

- S'éloigner des boisements centraux et du ruisseau des ruax pour ne pas perturber les fortes activités dans ces milieux.
- Viser une construction hors des périodes nuptiales (reproduction)

LE MÂT DE MESURE



« QU'EST-CE QU'UN SILLAGE ? »

À l'arrière de chaque éolienne se développe un sillage tourbillonnaire. Dans ce sillage, la vitesse du vent est diminuée puisque la première éolienne a capté une partie de l'énergie cinétique du vent.

Schéma d'un mât de mesures de vent

Installation : le 09/04/2019
Commune : Norrey-en-Auge
Hauteur : 86 m

La rose des vents du projet, issue des données du mât de mesure, donne une puissance moyenne de 5,9 m/s sur 10 mois et un sens des vents dominants relevés sur l'année 2018 NNO et SSE.